

<p style="text-align: center;">CONDITIONS GENERALES DE VENTE VENTE À DISTANCE - PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR</p>

Date de dernière mise à jour : 18 Mai 2026

PREAMBULE - OBJET ET ACCEPTATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « **Conditions générales** » ou le « **Contrat** ») sont applicables entre **D'UNE PART** la société anonyme **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, au capital de 928 800 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dunkerque sous le numéro 311 995 740, dont le siège social est situé 47 rue de la Kruystraete, 59470 Wormhout (FRANCE) (ci-après désignée « **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** »), éditeur du site marchand **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, accessible à l'URL <https://www.pauldequidt.com/> ou à toute URL qui viendrait s'y substituer (ci-après le « **Site** ») **ET D'AUTRE PART** toute personne physique, agissant en qualité de consommateur pour ses besoins privés, domiciliée sur le territoire France métropolitaine (ci-après le(s) « **Client(s)** ») faisant l'acquisition de café et des autres produits vendus par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** (ci-après le(s) « **Produit(s)** »).

Les Parties sont ci-après individuellement désignées par « **la Partie** » et collectivement désignées par « **les Parties** ».

Le **Client** déclare être une personne physique majeure (ou mineur émancipé) dotée de la capacité juridique à contracter lui permettant de réaliser un achat en ligne sur le Site ou de commander auprès de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**.

Les Parties conviennent que leurs relations sont régies exclusivement par les Conditions générales, lesquelles sont expressément acceptées par le **Client**.

Toute passation de commandes réalisée par un **Client** via le Site, par téléphone ou par courrier (ci-après la « **Commande** ») est soumise aux présentes Conditions générales.

Les Conditions générales peuvent faire l'objet de modifications, dès lors, il est entendu que la version applicable sera celle en vigueur à la date de Commande (sous réserve de toute disposition légale impérative).

Les présentes Conditions générales de vente n'ont pas vocation à s'appliquer aux commandes réalisées par un client agissant dans le cadre de son activité professionnelle.

Le service client de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** peut être joint de différentes façons :

- Via le formulaire de contact accessible depuis le Site ;
- Par téléphone, **pour toute information relative à un produit**, au 03 28 23 51 90 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (hors jours fériés et chômés), prix d'un appel local ;
- Par téléphone, **pour toute commande souhaitant être effectuée par téléphone**, au 03 28 23 02 01 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (hors jours fériés et chômés), prix d'un appel local ;
- Par email à julie@pauldequidt.com (**pour l'ensemble des Commandes**) ou sabine@pauldequidt.com (pour les Clients ayant choisi l'offre « **Réception régulière** ») ou contact@pauldequidt.com pour les personnes n'ayant jamais passé de commande ;

- Par courrier postal à l'adresse suivante : **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** – Service client - 47 Rue de la Kruystraete, 59470 WORMHOUT Cedex (FRANCE).

Pour toute question relative au suivi d'une Commande, le Client peut également consulter son compte Client sur le Site.

2. Les termes et expressions suivants ont, sauf précision contraire, le sens qui leur est donné ci-dessous s'ils apparaissent avec leur première lettre en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel dans le Contrat :

« **Client** » : a la définition qui lui est donnée en préambule des présentes. Le **Client** est un particulier et agit pour ses besoins personnels et non professionnels.

« **Commande** » : désigne l'achat en ligne de Produit(s) réalisé par le **Client** sur le Site ou par toute technique de communication à distance (par téléphone, correspondance papier).

« **Conditions générales** » ou « **Contrat** » : désigne les présentes Conditions générales de vente.

« **Donnée(s) personnelle(s)** » : a la définition qui est prévue par la Réglementation relative à la protection des données personnelles.

« **Fiche produit** » : désigne la page reprise au Site permettant au **Client** de consulter les informations et caractéristiques essentielles des Produits mis en vente sur le Site.

« **Force majeure** » : a le sens qui lui est donné à l'article 1218 du Code civil et l'interprétation qui en résulte de la jurisprudence.

« **Produit(s)** » : désigne indifféremment tout produit proposé à la vente par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, quel que soit le canal de vente, sur le Site, par téléphone ou par correspondance papier.

« **Réglementation relative à la protection des données personnelles** » : désigne les dispositions de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée ainsi que celles du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit « RGPD » ou toute disposition législative et/ou réglementaire s'y substituant.

« **Site** » : a la définition qui lui est donnée en Préambule des présentes Conditions générales de vente.

3. Les modalités de traitement et de publication des avis publiés sur le Site par les **Clients** sont précisées au sein des Conditions générales d'utilisation relatives aux avis **Clients**, disponibles [ici](#).

ARTICLE 1. PROCESSUS DE COMMANDE

Le **Client** peut passer sa Commande en ligne sur le Site, par téléphone ou par correspondance.

1.1. Commande en ligne

a) Collecte des informations nécessaires à toute commande et création d'un compte Client

Avant de conclure une Commande en ligne, le **Client** s'oblige à renseigner, avec exactitude, toutes les données requises, à la bonne exécution de la Commande (nom, prénom, adresse email, adresse de livraison, etc.) que celles requises pour la création du compte **Client**.

Dans l'hypothèse où le **Client** peut se connecter à un compte existant, celui-ci s'identifie simplement à l'aide de ses identifiant et mot de passe.

Toute information communiquée par le **Client** lors de la passation de la Commande (notamment les nom et adresse de livraison) engage celui-ci. Ainsi, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** ne saurait en aucune manière être tenue pour responsable de tout retard de livraison ou d'impossibilité de livrer la

commande dans le cas où le **Client** aurait transmis à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** une information erronée.

b) Choix du Produit

Il est précisé que les Produits présentés sur le Site peuvent être achetés en ligne lorsque le bouton « Ajouter au panier » est présent sur la Fiche produit. Le **Client** doit sélectionner le(s) Produit(s) qu'il souhaite commander ainsi que les quantités correspondantes.

Afin de s'assurer que le Produit corresponde à son besoin, le **Client** est invité à consulter avant toute Commande la Fiche produit concernée ou à contacter le service client en cas d'interrogations.

Les prix mentionnés sur le Site sont entendus toutes taxes comprises (TTC), des frais de port relatifs à l'envoi de la Commande peuvent s'appliquer en sus et sont affichés dans le récapitulatif de la commande (avant l'étape de paiement).

Il est précisé que certains visuels illustrant le Produit peuvent être de simples suggestions de présentation et ne sont en aucun cas contractuels (ambiance de présentation du Produit, par exemple).

c) Durée de validité des prix / offres spéciales

Les offres de Produits et de prix sont valables aussi longtemps qu'elles sont visibles sur le Site, sauf opérations spéciales dont la durée de validité est précisée sur la Fiche produit et qui peuvent être limitées en quantité disponibles lorsque cela est précisé.

d) Conclusion du contrat en ligne

Le **Client** a la possibilité de modifier, annuler, totalement ou partiellement sa Commande tant qu'il ne l'a pas validée en ligne.

Le **Client** est invité à définir son mode de paiement parmi ceux proposés par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**.

Avant de confirmer sa Commande, le **Client** peut vérifier le contenu, le montant total TTC de son panier, le coût des éventuels frais de port applicables à la Commande (frais en sus du prix de la Commande) ainsi que le délai de livraison de la Commande.

Si le **Client** est en accord avec les termes de la Commande, il est invité à confirmer sa Commande. Une fois la Commande confirmée, le **Client** est invité à valider définitivement sa Commande.

Il confirme ainsi l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente en cochant la case correspondante, puis valide définitivement la Commande avant de procéder au règlement en ligne.

e) Paiement sécurisé en ligne

Le **Client** doit indiquer ses coordonnées bancaires au moment du paiement, le débit de la carte bancaire du **Client** étant effectif dès validation de sa Commande.

Lors du paiement, le **Client** est automatiquement redirigé vers le site du partenaire fournissant la solution de paiement. À aucun moment, les données bancaires ne transitent par le Site, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** n'a donc jamais accès aux coordonnées bancaires des **Clients**.

Lorsque le **Client** a validé sa Commande et procède au paiement en ligne, la Commande ne peut plus être modifiée ou annulée par le **Client**.

Une fois réglée, la Commande est soumise à l'approbation de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** pour validation définitive.

f) Exécution du contrat par PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR

- Validation de la commande

Pour être valable, la Commande doit comporter toutes les informations requises et être accompagnée du règlement intégral du prix de la Commande.

La Commande doit ainsi contenir toutes les informations requises par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, et en particulier l'identification complète du **Client**, une adresse email, l'adresse précise de livraison, les éventuelles restrictions d'accessibilité du lieu de livraison, le mode de livraison et le mode de paiement choisis.

Lorsque la Commande en ligne est validée et payée, celle-ci est enregistrée automatiquement et devient ferme et définitive.

Le **Client** reçoit alors un e-mail récapitulant les informations relatives à sa Commande reprenant notamment : l'identification des Produits achetés en ligne, la date de validation de la Commande, le prix TTC (ainsi que les éventuels frais de ports relatifs à la Commande), l'adresse de facturation et de livraison, la date estimée de livraison ou le délai de livraison de la Commande, les mentions d'identification et de contact relatives à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** ainsi que la présence de toute autre information rendue obligatoire par la loi.

- Annulation

PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR se réserve le droit de ne pas accepter une Commande pour un motif légitime et ce, notamment dans les cas suivants :

- lorsque la Commande n'a pas été réglée intégralement par le **Client** ;
- en cas d'erreur de prix manifeste (vil prix) affiché sur le Site, eu égard au prix de vente normal du Produit ;
- en cas de Commande excédant, par leur contenu ou leur fréquence, les besoins d'un consommateur et plus généralement en cas de demande anormale ou d'utilisation illicite ou non autorisée du Site par le **Client** ;
- En cas d'impayé de la part du **Client** (l'historique de commandes du **Client** montre que des sommes restent dues au titre des précédentes commandes) ;
- En cas d'indisponibilité du Produit consécutif à un évènement qualifié de Force majeure (ex : difficulté d'approvisionnement, etc.) ;
- En cas de manquement du **Client** à tout ou partie des Conditions générales de vente ;
- En cas de coordonnées bancaires incorrectes ou incomplètes, ne permettant pas de procéder au paiement de la Commande.
- En cas d'incident de paiement quel qu'il soit (chèque ne pouvant être encaissé ou sans provisions, etc.)

En pareilles hypothèses, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** informe le **Client** par email du refus de sa Commande. Aucune somme ne sera prélevée sur le compte du **Client** et celui-ci ne peut solliciter aucune demande d'indemnisation quant à l'annulation de sa Commande ni prétendre à un quelconque refus de vente.

- Modification de la Commande par le **Client**

Toute modification de Commande souhaitée par le **Client** après son règlement est soumise à l'accord de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** qui est en droit de refuser. Si la modification est envisageable et acceptée par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, celui-ci informe le **Client** des changements à prévoir en termes de coûts et délais.

En cas de modification de la Commande dûment validée par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, les délais de livraison convenus initialement ne sauraient être garantis, ce que le **Client** accepte expressément.

1.2. Commande passée par téléphone ou par courrier

1.2.1. Le **Client** peut passer sa Commande par téléphone du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30 :

- au 03 28 23 02 01
- au 03 28 23 02 02 pour les nouveaux **Clients**
- au 03 28 23 02 15 pour les **Clients** abonnés au service « Réception Régulière »

1.2.2. Le **Client** peut passer sa Commande par courrier, sur papier libre ou en retournant un bon de commande dûment complété à l'adresse suivante : **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** - 47 Rue de la Kruystraete- 59470 WORMHOUT Cedex (FRANCE).

1.2.3. Lorsque le **Client** passe sa Commande par téléphone ou par courrier, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** fait parvenir au **Client**, par tout moyen (courriel, courrier) une confirmation écrite de sa Commande.

Le **Client** peut accéder à tout moment aux Conditions générales de vente sur le Site (les bons de commande papier de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** renvoyant vers les présentes).

La validation de la Commande par téléphone par le **Client**, suivie du règlement intégral de la Commande, permet de conclure définitivement le Contrat et de valider la Commande.

Lorsque le bon de commande est adressé par voie postale et accompagné du règlement, la Commande devient définitive dès lors que **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** procède à son enregistrement et constate l'encaissement intégral du règlement.

1.2.4. Les stipulations de la section 1.1 s'appliquent aux Commandes passées par courrier et par téléphone, dès lors qu'elles ne sont pas spécifiquement liées aux Commandes passées en ligne, notamment en ce qui concerne la collecte des informations nécessaires à la passation de la Commande et à l'exécution du Contrat par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** (annulation ou modification de la Commande).

1.3. Dispositions relatives aux offres spéciales (offres de fidélité)

PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR peut proposer des offres à destination de certains **Clients**. Dans ce cas, seuls les **Clients** éligibles peuvent en bénéficier, à l'exclusion des autres **Clients**.

A ce titre, les nouveaux **Clients**, n'ayant jamais passé Commande auprès de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, peuvent bénéficier des offres spéciales de bienvenue (offres découvertes ou colis d'essai à prix choc), sous réserve de renseigner un code promotionnel.

Les offres spéciales proposées par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** sont applicables exclusivement aux Clients remplissant les conditions d'éligibilité correspondantes.

1.4. Dispositions spécifiques relatives aux offres « Réception régulière »

1.4.1. Le **Client** peut souscrire à l'offre « Réception régulière », qui lui permet de recevoir des colis comprenant les Produits choisis de manière périodique : toutes les 6, 9 ou 12 semaines. Cette offre n'est disponible que pour certains Produits.

Le Client peut souscrire au service « Réception régulière » en remplissant le bon de commande qui lui est envoyé à l'occasion de l'une de ses Commandes, ainsi que par téléphone ou par email auprès du service client de PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR.

Dans ce cas, le **Client** peut, en joignant le service **Client**, modifier à tout moment :

- le délai d'espacement entre les livraisons des colis (soit toutes les 6, 9, ou 12 semaines maximum) ;
- la date de réception du prochain colis, sous réserve que celui-ci n'ait pas encore été envoyé par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** ;
- l'envoi du prochain colis à une adresse de livraison provisoire ;
- l'adresse de livraison régulière ;
- la composition du colis, sous réserve de la disponibilité des Produits au titre de cette offre.

Les modalités de paiement du service « Réception régulière » sont identiques à celles prévues à l'article 3 des présentes.

1.4.2. Sans préjudice des dispositions relatives au droit de rétractation, le **Client** peut résilier sa Commande effectuée au titre du service « Réception régulière », à tout moment à compter de la réception du troisième colis, et ce sans justification, sous réserve de respecter un préavis de dix (10) jours calendaires avant la prochaine date de livraison de colis prévue.

La résiliation du service « Réception régulière » entraîne l'arrêt de la livraison des colis selon la fréquence choisie par le Client. Elle n'entraîne aucun frais pour le **Client**.

Le **Client** peut résilier le service « Réception régulière » par téléphone, courrier ou par voie électronique.

Après avoir résilié sa Commande, le **Client** ne pourra souscrire à nouveau à l'offre « Réception régulière » qu'après un délai d'un an à compter de la résiliation.

1.4.3. Le Client peut suspendre le service « Réception régulière » à tout moment, par téléphone, courrier, ou par voie électronique, et ce sans justification.

La suspension du service « Réception régulière » par le Client ne peut durer plus de douze semaines d'affilée. Au-delà de ce délai, si le Client ne fait pas part de son souhait de poursuivre sa Commande au titre du service « Réception régulière », celle-ci sera considérée comme étant résiliée et les livraisons de colis à ce titre ne pourront reprendre, toute somme impayée restant due.

En cas d'impayé, le service « Réception régulière » est automatiquement suspendu par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, le temps que le Client procède au règlement des échéances dues. En cas d'impayé persistant, et après des relances restées sans effet, la Commande du Client est considérée comme étant résiliée et les livraisons de colis à ce titre ne pourront reprendre, les sommes impayées restant dues.

ARTICLE 2. LIVRAISON ET RECEPTION DE LA COMMANDE

2.1. Le délai (ou la date) de livraison de la Commande est porté à la connaissance du **Client** avant validation de sa Commande, il est également repris au sein de l'email confirmant la Commande.

Il est précisé que le délai de livraison commence à courir à compter de la date d'expédition de la Commande.

La Commande est livrée à l'adresse indiquée par le **Client** lors de sa Commande de sorte qu'en cas d'erreur d'adresse **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** ne saurait être tenu responsable.

2.2. Au moment de la remise physique de la Commande par le transporteur, le **Client** est invité à vérifier l'état et la quantité des Produits livrés et à s'assurer de leur conformité avec la Commande et ce, quel que soit le mode de livraison.

En cas de non-conformité ou vice apparent constaté (ex : emballage abîmé, produit manquant ou abîmé, non-conformité apparente, griffe, coup de cutter, etc.), le **Client** est invité lors de la livraison à porter toutes réserves ou réclamations de manière précise sur le bon de livraison du transporteur.

PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR invite le **Client** à être particulièrement vigilant quant à l'état du ou des Produits reçus et recommande de ne pas signer le bon de livraison avant d'avoir vérifié l'ensemble des Produits composant la Commande. Conformément aux dispositions de l'article L.133-3 du Code de commerce, le **Client** est invité à porter toute réclamation directement auprès du transporteur dans le délai de trois (3) jours (non compris les jours fériés) par voie de lettre recommandée avec accusé de réception et faire parvenir les photos du ou des problème(s) ainsi que le document remis par le transporteur.

Par dérogation à ce qui précède (article L.224-65 du Code de la consommation), lorsque le **Client** prend personnellement livraison des objets transportés et lorsque le transporteur ne justifie pas lui avoir laissé la possibilité de vérifier effectivement leur bon état, le délai mentionné à l'article L.133-3 du Code de commerce qui éteint toute action contre le transporteur est porté à dix jours au lieu de trois jours.

En cas d'anomalie ou de non-conformité du Produit, eu égard aux informations communiquées au **Client**, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** s'engage à fournir au **Client**, un Produit en tous points conformes avec les caractéristiques essentielles décrites sur la Fiche produit.

2.3. Clause de réserve de propriété

Les Produits demeurent la propriété de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** jusqu'au complet paiement du prix de la Commande par le **Client** qui en devient propriétaire à cet instant.

PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR conserve la propriété des Produits livrés jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, le défaut de paiement pouvant entraîner la revendication de propriété desdits Produits par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**.

En revanche, le **Client** assume les risques liés aux Produits dont il a acquis la propriété, dès la livraison de sa Commande. Ainsi en cas de perte ou de détérioration des Produits ayant lieu après la livraison de la Commande, le **Client** en assumera seul les conséquences.

2.4. La livraison n'est possible que vers la France métropolitaine. Si le **Client** souhaite faire livrer sa Commande en Outre-mer ou à l'étranger, il est invité à consulter le service **Client avant de conclure toute Commande en ligne**.

ARTICLE 3. CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1. Il est rappelé au **Client** que l'ensemble des prix indiqués sur le Site sont exprimés en euros, TVA comprise (TTC), hors participation le cas échéant aux frais de livraison.

Le prix est payable comptant, en totalité, au jour de la passation de la Commande par le **Client**, par voie de paiement sécurisé, selon les modalités proposées par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** :

- Paiement par carte bancaire pour les Commandes passées en ligne sur le Site ;
- Paiement par carte bancaire ou par chèque pour les Commandes passées par courrier ou par téléphone.

Les paiements par carte bancaire sont débités au moment de l'édition du bordereau de livraison de votre Commande.

En cas de règlement par chèque, la Commande ne peut être validée avant l'encaissement intégral du chèque, les délais de livraison démarrent donc à compter de cette même date.

Ainsi, toute Commande urgente devra être réglée par le Client au moyen d'une carte bancaire.

3.2. PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR ne sera pas tenue de procéder à la délivrance de la Commande si le **Client** ne règle pas la totalité du prix de la Commande (ou encore en cas de rejet de son paiement).

En cas de coordonnées bancaires incorrectes ou incomplètes, ne permettant pas de procéder au paiement, il est rappelé que **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** se réserve le droit de ne pas accepter votre Commande.

Tout frais supporté par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** en lien avec un impayé du **Client** sera mis systématiquement à la charge de ce dernier.

3.3. Remise fidélité – programme de fidélité

Quels que soient les Produits, objets de la Commande, le **Client** obtient un point de fidélité (une remise fidélité) par tranche de cinquante-cinq (55) euros d'achat. Un point de fidélité représente une déduction de deux (2) euros sur le prix d'une Commande ultérieure, pouvant être utilisée dans les conditions ci-après définies.

Vous pouvez décider de cumuler ces points de fidélité ou les utiliser en déduction du prix d'une Commande ultérieure d'un montant de quarante-cinq (45) euros (hors frais de port), dans la limite de quatorze (14) euros maximum de déduction par Commande et d'une Commande par jour

Vos points de fidélité sont valables pendant douze (12) mois à compter de la date de la Commande vous ayant permis de les obtenir. Les points non utilisés au jour du premier anniversaire de cette Commande sont perdus et vous ne pourrez plus les utiliser pour bénéficier d'une remise fidélité.

ARTICLE 4. DROIT DE RETRACTATION

4.1. Délai de rétractation

Pour toute Commande, le **Client** reçoit dans son colis un bordereau de livraison accompagné d'un formulaire de rétractation.

Conformément aux dispositions de l'article L. 221-18 du Code de la Consommation, le **Client** dispose, d'un délai de rétractation de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25 du Code de la consommation.

Le délai mentionné ci-dessus court à compter de la réception de la Commande par le **Client**.

Dans le cas d'une Commande portant sur plusieurs Produits livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai de rétractation court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Dans le cas où le **Client** a souscrit au service « Réception régulière », le délai de rétractation court à compter de la réception du premier colis, s'agissant d'un contrat prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie.

4.2. Conditions d'exercice du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation, le **Client** doit informer **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** de sa décision de se rétracter avant l'expiration du délai légal rappelé ci-dessus en adressant un email à julie@pauldequidt.com.

Le **Client** peut également se servir du formulaire de rétractation (modèle en Annexe 1 des présentes) ou adresser tout email ou courrier dénué d'ambiguïté notifiant son souhait de se rétracter à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** et ce, dans les délais légaux.

À compter du 19 juin 2026, et conformément aux articles L221-21 et D221-5 du Code de la consommation, pour les contrats conclus à distance au moyen d'une interface en ligne PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR met à la disposition du Client une fonctionnalité lui permettant d'exercer gratuitement son droit de rétractation avant l'expiration du délai prévu à l'article L221-18 du Code de la consommation.

Le **Client** renvoie les Produits pour lesquels il souhaite se rétracter à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, au plus tard, dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter, **les frais de port retour restent toujours à la charge du Client** (sauf si le retour est consécutif à une faute imputable à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**).

Le **Client** est tenu de retourner les Produits intacts, en bon état, non ouverts ni consommés, dans les quatorze jours suivant la communication de sa décision de se rétracter.

4.3. Modalités de remboursement en cas d'exercice du droit de rétractation

Conformément aux dispositions de l'article L.221-24 du Code de la consommation, lorsque le droit de rétractation est exercé, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** rembourse le **Client** de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison (aller), sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du consommateur de se rétracter.

Pour les contrats de vente de biens, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** peut différer le remboursement des Produits retournés jusqu'à récupération des biens ou jusqu'à ce que le **CLIENT** ait fourni une preuve de l'expédition de ces biens, la date du remboursement devant correspondre au premier de ces faits.

En cas de retour pris en charge par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** (problème qualité), ce dernier n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le consommateur a expressément choisi un mode de livraison (retour) plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**.

En cas d'exercice du droit de rétractation par le **Client** et sous réserve que les conditions légales susvisées soient remplies, le remboursement sera effectué en créditant le même moyen de paiement que celui utilisé par le **Client** pour la transaction initiale et ce dans les délais légaux.

4.4. Exceptions au droit de rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur (article L.221-28 du Code de la consommation), il est rappelé au Client que le droit de rétractation ne peut être exercé, notamment pour les contrats :

- De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
- De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

Par conséquent, le **Client** ne peut exercer son droit de rétractation lorsque les Produits sont susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement (par exemple : gaufres, confitures et autres produits susceptibles de se périmer rapidement) ou lorsque les Produits ont été descellés par le **Client** après la livraison (par exemple : ouverture d'un paquet de café après la livraison).

ARTICLE 5. RESPONSABILITE & GARANTIES

5.1. Respect des conditions de consommation, d'utilisation et d'entretien

Les Produits proposés sur le Site sont conformes à la législation française et aux normes en vigueur applicables.

Le **Client** est invité à prendre connaissance des caractéristiques essentielles du Produit ainsi que des conditions de consommation (date limite de consommation, précautions relatives à l'hygiène ou à la santé, etc.), de conservation (conservation des Produits alimentaires dans un endroit sec, à l'abri de l'air et de la lumière, le cas échéant au frais, etc.) précisées sur chaque Fiche produit, sur les emballages des Produits.

Le **Client** est seul responsable de la consommation, de l'utilisation du Produit, et de sa conservation.

5.2. Responsabilité

PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR est responsable de plein droit à l'égard du **Client** de la bonne exécution des obligations résultant du contrat conclu à distance, que ces obligations soient exécutées par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci.

Toutefois, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** ne sera pas considérée comme responsable ou défaillant, en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au **Client**, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de Force majeure.

5.3. Garanties légales

PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR est tenue d'appliquer à l'égard des **Clients** la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-3 à L. 217-18 du Code de la consommation ainsi que celle relative aux défauts de la chose vendue, dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 et 2232 du Code civil.

Pour pouvoir bénéficier de la garantie des Produits, le **Client** doit impérativement conserver un justificatif d'achat du/des Produit(s).

Conformément à l'article D211-2 du Code de la consommation, les conditions générales de vente des contrats de consommation font figurer dans un encadré les mentions suivantes :

Le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour obtenir la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

Lorsque le contrat de vente du bien prévoit la fourniture d'un contenu numérique ou d'un service numérique de manière continue pendant une durée supérieure à deux ans, la garantie légale est applicable à ce contenu numérique ou ce service numérique tout au long de la période de fourniture prévue. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité affectant le contenu numérique ou le service numérique et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation pour le professionnel, le cas échéant, de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du bien.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la réparation ou au remplacement du bien dans un délai de trente jours suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Si le bien est réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'une extension de six mois de la garantie initiale.

Si le consommateur demande la réparation du bien, mais que le vendeur impose le remplacement, la garantie légale de conformité est renouvelée pour une période de deux ans à compter de la date de remplacement du bien.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix d'achat en conservant le bien ou mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre restitution du bien, si :

1° Le professionnel refuse de réparer ou de remplacer le bien ;

2° La réparation ou le remplacement du bien intervient après un délai de trente jours ;

3° La réparation ou le remplacement du bien occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur, notamment lorsque le consommateur supporte définitivement les frais de reprise ou d'enlèvement du bien non conforme, ou s'il supporte les frais d'installation du bien réparé ou de remplacement ;

4° La non-conformité du bien persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du vendeur restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix du bien ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la réparation ou le remplacement du bien au préalable.

Le consommateur n'a pas droit à la résolution de la vente si le défaut de conformité est mineur.

Toute période d'immobilisation du bien en vue de sa réparation ou de son remplacement suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du bien remis en état.

Les droits mentionnés ci-dessus résultent de l'application des articles L. 217-1 à L. 217-32 du code de la consommation.

Le vendeur qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 241-5 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le bien est conservé ou à un remboursement intégral contre restitution du bien.

5.4. Garantie commerciale « Enchanté ou Remboursé »

PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR octroie une garantie « Enchanté ou Remboursé » aux **Clients**, pour toute Commande de café.

Cette garantie est consentie pour une durée de douze (12) mois à compter de la date de livraison des Produits au **Client**. **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** garantit ainsi la fraîcheur de votre café pendant 12 mois, sous réserve que celui-ci ait été conservé dans des conditions adéquates pour ce type de Produit (conservation dans un endroit sec, à l'abri de l'air et de la lumière notamment).

Si le **Client** n'est pas enchanté après avoir dégusté deux sachets de café, il peut retourner le reste de sa Commande à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**.

Pour pouvoir bénéficier de cette garantie commerciale, le **Client** doit impérativement conserver un justificatif d'achat et communiquer la date de réception du/des Produit(s).

Il doit aussi renseigner son numéro client et retourner l'intégralité de sa Commande (à l'exception des 2 sachets de café dégustés).

Le **Client** renvoie ainsi le Produit à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** dans le délai mentionné ci-dessus en précisant dans le colis qu'il souhaite mettre en œuvre la garantie « Enchanté ou remboursé » (courrier joint au colis par exemple).

Les frais de port RETOUR restent à la charge du **Client** et le montant de la Commande sera intégralement remboursé au **Client**, dans un délai de trente (30) jours à compter de la réception de votre retour.

Si les Produits sont retournés pour un défaut au titre des garanties légales visées ci-avant, seules les conditions propres à ces garanties s'appliquent.

PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR est en droit de demander au **Client** les motifs de son insatisfaction eu égard au Produit, et de refuser, le cas échéant, d'appliquer la garantie commerciale « Enchanté ou Remboursé », notamment lorsque le Produit a été endommagé ou n'a pas été conservé dans des conditions adéquates, ou en cas de non-respect des conditions indiquées.

ARTICLE 6. ARCHIVAGE DU CONTRAT

Conformément à la réglementation en vigueur, toute commande d'un montant supérieur à 120 euros TTC sera archivée par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** pendant une durée de dix (10) ans.

Le **Client** peut consulter et suivre ses commandes via l'onglet « Suivre ma commande » sur le Site. Pour toute autre information concernant un Produit ou une Commande (service après-vente), le **Client** est invité à contacter **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**.

ARTICLE 7. PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

7.1. A l'occasion de la conclusion et de l'exécution du Contrat, les données personnelles du **Client** sont collectées par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, en sa qualité de responsable de traitement au sens de la Règlementation relative à la protection des données personnelles. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la Commande.

Les données personnelles devant être obligatoirement renseignées par les **Clients** sont marquées d'une étoile.

Les catégories de données personnelles relatives au **Client**, traitées et collectées par **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** sont notamment les suivantes : Nom, Prénom, Email du **Client**, adresse de livraison et de facturation ainsi que toute autre information nécessaire permettant l'exécution du contrat en ligne.

Les traitements de données en résultant ont notamment pour finalité la gestion du compte **Client**, le traitement et l'exécution des commandes, ainsi que la conformité aux obligations légales et réglementaires incombant à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** dans le cadre de ses activités.

7.2. PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR et ses partenaires peuvent vous adresser des courriers (papier) de prospection commerciale. Vous pouvez vous opposer à la réception de ces courriers de prospection commerciale à tout moment.

Lorsque vous avez déjà procédé à une Commande, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** peut aussi vous adresser des courriers électroniques (emails) de prospection commerciale portant sur des produits et services similaires ou analogues à ceux que vous avez initialement achetés.

De la même façon, vous pouvez vous opposer, à tout moment, à la réception de ces courriels de prospection commerciale.

Le cas échéant et sous réserve de votre consentement préalable, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** et ses partenaires pourront également vous adresser des courriers électroniques (emails) de prospection commerciale.

7.3. En application de la Réglementation relative à la protection des données personnelles, le **Client** dispose des droits suivants sur ses données :

- Droit d'accès, rectification et d'opposition à ses données ;
- Droit à l'effacement et à la limitation du traitement de ses données personnelles ;
- Droit à la portabilité de ses données personnelles.

Le **Client** peut également retirer à tout moment son consentement au traitement de ses données et définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données personnelles après son décès. Ces directives peuvent être enregistrées auprès d'un tiers de confiance certifié par la CNIL ou directement auprès de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** en sa qualité de responsable de traitement.

Pour exercer ces droits, le **Client** s'adresse à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** par email à dpo@pauldequidt.com ou par courrier adressé au siège social de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** (à l'attention du Délégué à la protection des données personnelles (DPO)).

7.4. Pour toute question relative au traitement de vos données personnelles, le **Client** est invité à consulter la politique de confidentialité des données, disponible sur le Site et reprenant l'ensemble des informations exigées par la Règlementation applicable à la protection des données personnelles.

7.5. Règles concernant la liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel)

Dans le cas où **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** collecte les coordonnées téléphoniques d'un Client, ce dernier est informé qu'il dispose d'un droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (Bloctel), via le lien suivant : <https://www.bloctel.gouv.fr/>.

ARTICLE 8. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La présentation et le contenu du Site constituent une œuvre protégée par le droit d'auteur, dont **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** est le propriétaire et titulaire des droits.

Toute reproduction, intégrale ou partielle à des fins autres que l'utilisation strictement personnelle est systématiquement soumise à l'autorisation préalable et expresse de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**.

Le défaut d'autorisation est sanctionné par le délit de contrefaçon de droit d'auteur.

De même, les marques et logos figurant sur le Site sont des marques déposées et protégées, propriété de la société **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, ou sont susceptibles d'être protégées par le droit d'auteur. Toute reproduction ou copie des marques verbales et figuratives, ou des logos appartenant à **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** sans son autorisation expresse et préalable pourra être qualifiée de contrefaçon.

ARTICLE 9. DROIT APPLICABLE ET LANGUE

De convention expresse entre les Parties, le Contrat est régi et soumis au droit français. Il est rédigé en langue française.

ARTICLE 10. LITIGES

10.1. En cas de réclamation portée par un **Client** concernant une Commande, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** s'engage à lui répondre promptement et à faire ses meilleurs efforts pour résoudre amiablement tout différend l'opposant au **Client**.

10.2. Conformément aux dispositions de l'article L.612-1 du Code de la consommation, **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. À cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.

À défaut de solution au litige les opposant et conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, le **Client** peut recourir gratuitement au médiateur dont **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR** relève, et ce :

- par voie postale en adressant une réclamation écrite à Médiateur de la consommation FEVAD – BP 20015 – 75362 PARIS CEDEX 8 (voir mode d'emploi au lien suivant : <https://www.mediateurfevad.fr/index.php/espace-consommateur/>) ;
- Ou en remplissant le formulaire en ligne de saisine du médiateur directement sur le site <https://www.mediateurfevad.fr/index.php/espace-consommateur/>.

10.3. À défaut de résolution amiable, tous les litiges auxquels les présentes Conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

ANNEXE 1

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION ET INFORMATIONS RELATIVES AU DROIT DE RETRACTATION (Annexes aux Articles R. 221-1 et R. 221-3 du Code de la consommation)

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

À l'attention de **PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, 47 Rue de la Krusytraete, 59470 Wormhout Cedex (FRANCE) ou à julie@pauldequidt.com :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien ci-dessous :

Commandé le (**DATE A COMPLETER**) / Reçu le (**DATE A COMPLETER**) :

N° de commande :

Nom et prénom du **Client** :

Adresse du **Client** :

Signature du **Client** (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

INFORMATIONS CONCERNANT L'EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

Droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Le délai de rétractation expire quatorze jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du bien (ou du premier bien dans le cadre du service « réception régulière de café »).

Pour exercer le droit de rétractation, vous devez nous notifier (**PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**, 47 Rue de la Kruystraete 59470 Wormhout Cedex (FRANCE) ou à julie@pauldequidt.com) votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique). Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation (repris plus haut) mais ce n'est pas obligatoire.

Vous pouvez également exercer votre droit de rétractation en ligne sur <https://www.pauldequidt.com>. Si vous utilisez cette fonctionnalité en ligne, nous vous enverrons, dans les meilleurs délais, un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel), y compris son contenu ainsi que la date et l'heure de sa soumission. Le cas échéant, si disponible, vous pouvez également remplir et transmettre le modèle de formulaire de rétractation ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté sur notre site internet <https://www.pauldequidt.com>. Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons dans les meilleurs délais un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel).

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de rétractation

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que vous avez choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode moins coûteux de livraison standard proposé par nous) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat. Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent ; en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous. Nous pouvons différer le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu le bien ou jusqu'à ce que vous ayez fourni une preuve d'expédition du bien, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Vous devrez renvoyer ou rendre le bien, à nous-mêmes (**PAUL DEQUIDT TORREFACTEUR**) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours après que vous nous aurez communiqué votre décision de rétractation du présent contrat. Ce délai est réputé respecté si vous renvoyez le bien avant l'expiration du délai de quatorze jours. **Vous devrez prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.** Votre responsabilité n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce bien.